



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Accueil de loisirs « Chanaz'Kids »



Article 1 – Présentation de la structure

L'accueil de loisirs Chanaz'Kids est un **Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)** destiné aux enfants âgés de **3 à 11 ans** (maternelles et élémentaires).

Les activités se déroulent dans les locaux de l'école de Chanaz situés :

📍 **305 route du Canal – 73310 Chanaz**

L'accueil de loisirs est organisé par le **Centre Social et Culturel ALCC**.

Les inscriptions et renseignements se font auprès du :

📍 **Centre Social et Culturel ALCC**

90 Chemin des Choîtres 73310 Chindrieux

☎ 04 79 54 52 54

✉ alcc.inscription@gmail.com

L'accueil de loisirs fonctionne conformément à la réglementation des accueils collectifs de mineurs encadrée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Une adhésion annuelle à l'Association est demandée pour toute inscription à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Son montant est de 10 euros par enfant ou 20€ par famille.

Cette adhésion est valable du 1^{er} septembre au 31 août.



Article 2 – Horaires et fonctionnement

Le centre de loisirs est ouvert **de 8h00 à 18h00**.

Les temps d'accueil sont les suivants :

Accueil du matin :

- Entre **8h00 et 9h00**

Accueil du soir :

- Entre **16h45 et 18h00**

Pour les enfants inscrits en **demi-journée** :

- Départ le matin entre **11h30 et 12h00**
- Arrivée l'après-midi entre **13h30 et 14h00**

Les inscriptions peuvent se faire soit en :

- Journée complète
- Demi-journée **avec repas**
- Demi-journée **sans repas**
- Semaine pour les vacances scolaires

Les horaires d'accueil peuvent être modifiés exceptionnellement en fonction des sorties. Il est donc important de se tenir informé du programme des activités. Un enfant qui arriverait en retard le jour d'une sortie ne pourrait être pris en charge dans la structure.

Il est possible, pour les enfants inscrits à la demi-journée, de les inscrire exceptionnellement à la journée.

Pour le bien-être de tous, enfants et animateur-trice-s, nous prions les parents de respecter les horaires d'accueil et de fermeture.

Le non-respect répété des horaires par les familles pourra justifier un refus d'admission des enfants sur la structure.

Article 3- Accueil

En arrivant, les parents doivent obligatoirement accompagner l'enfant auprès de l'animateur responsable de l'accueil et veiller à ce que sa présence soit bien enregistrée. La responsabilité du centre ne pourra être engagée qu'à cette condition. Il en est de même pour les enfants inscrits à la demi-journée et ne mangeant pas dans la structure. Pour les enfants venant seuls, l'association ne peut être tenue pour responsable d'un enfant qui ne s'est pas présenté à l'accueil de loisirs.

Le parent ou la personne venant chercher l'enfant (le midi ou le soir) devra signer la fiche de présence qui atteste le retrait définitif de l'enfant pour la journée.

Aucun enfant non accompagné ne sera autorisé à quitter le centre sans une autorisation écrite des parents. Il en est de même si une personne autre que les parents doit venir chercher l'enfant. Les enfants seront confiés aux seules personnes autorisées et mentionnées sur la fiche d'inscription.



Pour toute autre personne, les parents devront remettre une autorisation écrite à la directrice. La personne venant chercher l'enfant devra présenter une pièce d'identité.

De manière exceptionnelle, si un parent souhaite venir chercher son enfant en dehors des heures d'accueil, il sera amené à remplir et signer une fiche de décharge de responsabilité avant de retirer son enfant définitivement de l'accueil de loisirs pour la journée.

En cas de litiges familiaux les parents (ou responsable légal) devront fournir à la directrice de l'accueil de loisirs la copie du jugement de garde de l'enfant.

Article 4 – Modalités d'inscription

Les inscriptions se font :

- Par mail : **alcc.inscription@gmail.com**
- À l'accueil du Centre Social et Culturel ALCC

Délais d'inscription :

Pour les mercredis :

- **Inscription au plus tard le lundi sous réserve de places disponibles**

Pour les vacances scolaires :

- **Inscription au minimum 3 jours avant (hors week-end et jours fériés) sous réserve de places disponibles.**

Toute inscription est validée uniquement si le **dossier est complet.**

Article 5– Dossier d'inscription

Le dossier d'inscription doit comprendre :

- Une **fiche d'inscription**
- Une **fiche sanitaire**
- Une **fiche d'adhésion**
- La **copie des vaccinations**
- Une **attestation d'assurance responsabilité civile**
- L'**attestation du coefficient familial**
- Un **chèque de caution de 100 €**

Toute modification concernant l'enfant (santé, coordonnées, personnes autorisées à récupérer l'enfant...) devra être signalée à l'équipe.

Article 6 – Tarification

Les tarifs sont calculés **en fonction du coefficient familial.**

Pour les familles ne résidant pas Chanaz le prix jour sera majoré de 1€.



Une participation supplémentaire peut être demandée pour des sorties exceptionnelles. Elles seront mentionnées sur le programme.

Le paiement se fait **sur facture** :

- Pour les **accueils des mercredis pendant l'année scolaire**, la facture est émise et réglée **à la fin de chaque période de vacances**.
- Pour les **accueils pendant les vacances scolaires**, la facture est émise et réglée **après la période de vacances**.

Toute inscription est due selon les modalités précisées sur la facture.

Article 7 – Annulations et absences

Toute modification ou annulation doit obligatoirement être faite par mail.

Les annulations ou modifications sans justificatif sont possibles 7 jours au plus tard avant le temps de présence de l'enfant (hors Week end et jour férié) et feront l'objet d'un remboursement sous la forme d'un avoir.

Toute absence de l'enfant les jours où celui-ci est inscrit doit impérativement être signalée.

Les absences hors délais et signalées feront l'objet d'un remboursement sous la forme d'un avoir pour des prestations sur la période suivante, uniquement sur présentation d'un des éléments suivants :

- Un certificat médical sous 48h
- Un justificatif en cas d'évènement exceptionnel (décès, hospitalisation ...)

Toute absence ne correspondant pas aux situations précitées sera considérée comme non justifiée et seront facturées.

En cas de non-paiement ou d'absences répétées non signalées, l'association se réserve le droit de ne plus accueillir l'enfant.

Article 8 – Santé

Les enfants malades ne peuvent être accueillis.

En cas d'accident ou de problème de santé durant la journée, les parents seront immédiatement prévenus.

Aucun médicament ne pourra être administré sans :

- **Ordonnance médicale**
- **Autorisation parentale**

Dans le cadre d'un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**, les modalités spécifiques seront définies avec la famille.

Dans le cas d'un **PAI alimentaire**, les parents peuvent fournir le repas de l'enfant.

Une **déduction de 4 € correspondant au prix du repas** sera appliquée sur la journée.



Article 9 – Vie collective

L'accueil de loisirs est un lieu de vie collective où chacun doit respecter :

- Les autres enfants
- Les animateurs
- Les locaux
- Le matériel

Tout comportement inadapté pourra entraîner :

- Un rappel des règles
- Un échange avec la famille
- Des mesures éducatives adaptées.

Article 10 – Objets personnels

Les objets de valeur (bijoux, jeux électroniques, etc.) sont déconseillés.

Le centre de loisirs décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.

Article 11 – Activités et sorties

Les enfants participent aux activités proposées par l'équipe d'animation dans le cadre du projet pédagogique.


Des sorties peuvent être organisées durant les périodes d'accueil.

L'inscription au centre vaut **autorisation de participation aux activités et déplacements organisés par la structure.**

En début d'année, l'équipe élabore un projet pédagogique dans lequel elle mène une réflexion sur l'accueil de l'enfant et du parent au sein de l'accueil de loisirs. Elle se réunit régulièrement pour en évaluer la progression. Ce document est à disposition des familles dans le bureau de la directrice et peut vous être envoyé par mail sur demande.


N'hésitez pas à en discuter avec l'équipe. Durant les jours de fonctionnement de l'accueil (mercredis ou vacances), l'équipe pédagogique est à votre disposition entre 08h00 et 09h00 et entre 17h00 et 18h00 aux heures d'accueil.

Article 12 – Dispositions particulières

 Droit à l'image

L'équipe pédagogique peut être amenée à prendre des photos. Les parents de l'enfant autorisent l'équipe de l'ALSH à utiliser ces supports pour des illustrations de programmes, articles de journaux, ou de toute autre parution municipale ayant trait aux activités de l'ALSH. Les parents peuvent s'opposer à la prise de photo en l'indiquant dans le dossier d'inscription.



 Assurance

Une assurance couvre les enfants confiés dans le cadre des accueils de loisirs, bâtiments et surfaces extérieures ainsi que le personnel d'encadrement. Cette assurance intervient dans la mesure où les fautes sont du fait de la responsabilité des agents de la collectivité ou des bâtiments. Il appartient aux familles de justifier d'une assurance en responsabilité civile au moment de l'inscription.

Article 13 – Acceptation du règlement

L'inscription d'un enfant à l'accueil de loisirs **implique l'acceptation du présent règlement intérieur.**

Le:

Signature des parents ou responsables légaux précédé de la mention « **Lu et approuvé** ».



PROJET PÉDAGOGIQUE

ÉTÉ 2026

À LA DÉCOUVERTE
des Continents



CHANAZ'KIDS

Pour les
3 à 11
ans



Un été pour explorer,
comprendre, partager
et grandir ensemble !



ASIE

AFRIQUE

AMÉRIQUE

EUROPE

Océanie



DÉCOUVRIR



PARTAGER



S'OUVRIRE



GRANDIR



Sommaire du projet pédagogique

1. Introduction.....	p2
2. Diagnostic du territoire et des publics.....	p3
3. Les intentions éducatives.....	p4
4. Les objectifs pédagogiques.....	p5
5. Organisation de la vie quotidienne.....	p6
6. Les activités et projets d'animation.....	p11
7. L'équipe pédagogique.....	p13
8. La relation avec les familles.....	p15
9. Les partenariats.....	p17
10. La santé, la sécurité et le cadre réglementaire.....	p18
11. L'évaluation du projet pédagogique.....	p19
12. Conclusion.....	P20

1. Introduction

Le présent projet pédagogique s'inscrit dans le cadre des actions menées par l'association gestionnaire du centre social, organisatrice de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de Chanaz.

La structure accueille :

- des enfants âgés de 3 à 11 ans au sein de l'ALSH,

Implantée sur le territoire de Chanaz, la structure s'inscrit dans un environnement à la fois rural et touristique, impliquant une diversité de publics et de besoins. Elle constitue un espace éducatif complémentaire à la famille et à l'école, favorisant l'épanouissement, la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité.

Le projet pédagogique est élaboré en cohérence avec le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, et notamment les orientations fixées par les services de l'État. Il traduit concrètement les valeurs et les intentions éducatives portées par l'association et l'équipe pédagogique.

Le centre social fonde son action sur des valeurs essentielles :



À travers ce projet pédagogique, l'équipe d'animation s'engage à proposer un cadre sécurisant, bienveillant et stimulant, permettant à chaque enfant de s'épanouir, de développer son autonomie et de devenir acteur de ses loisirs.

2. Diagnostic du territoire et des publics

L'accueil de loisirs de Chanaz s'inscrit dans un territoire à dominante rurale, caractérisé par une attractivité touristique marquée, notamment en période estivale. Cette spécificité entraîne des variations de fréquentation et une diversité des publics accueillis.

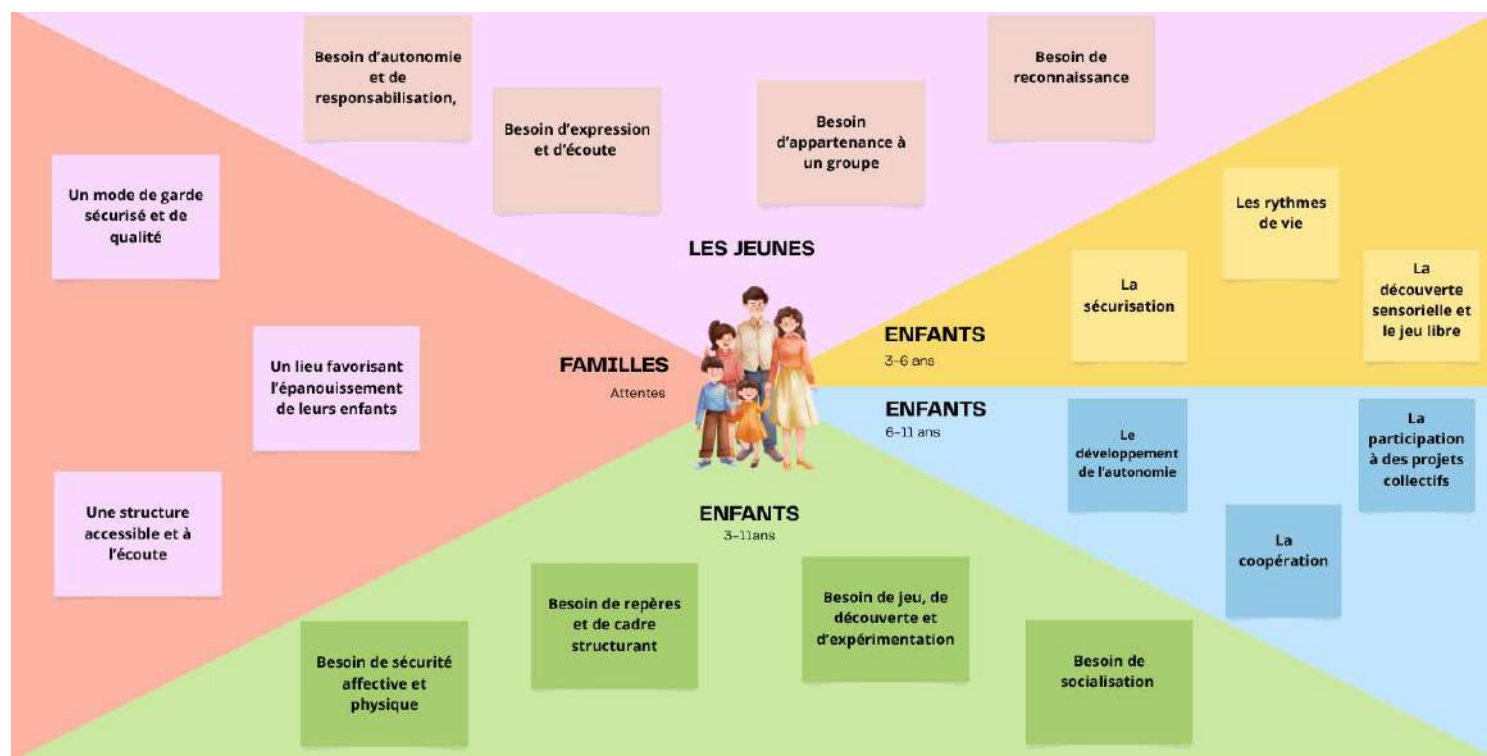
Un territoire rural et touristique

La commune de Chanaz et ses alentours offrent un cadre naturel privilégié, mais présentent également certaines contraintes propres aux zones rurales :

- un accès limité à certaines infrastructures (culturelles, sportives),
- des mobilités parfois réduites pour les familles,
- un besoin d'espaces de socialisation pour les enfants.

En parallèle, la fréquentation touristique engendre une mixité des publics, notamment sur les périodes de vacances, ce qui constitue une richesse mais demande aussi une capacité d'adaptation de la structure.

Les besoins des différents publics




3. Les intentions éducatives

Les intentions éducatives de la structure s'inscrivent dans la continuité des valeurs portées par le centre social : dignité humaine, laïcité, tolérance, démocratie et solidarité. Elles constituent le socle du projet pédagogique et orientent l'ensemble des actions mises en place au sein de l'accueil de loisirs de Chanaz.

L'équipe pédagogique s'attache à proposer un cadre éducatif bienveillant, sécurisant et stimulant, permettant à chaque enfant de trouver sa place, de s'exprimer librement et de se développer à son rythme.

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DE CHACUN


L'un des axes majeurs du projet est de permettre à chaque enfant et chaque jeune de se construire en tant qu'individu :

- En respectant son rythme, ses besoins et ses capacités,
- En valorisant ses réussites,
- En encourageant la découverte et l'expérimentation. 


OUVRIRE LES ENFANTS AU MONDE ET À LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Dans une volonté d'ouverture et de tolérance, l'équipe a fait le choix de travailler autour de la découverte des différentes cultures, à travers un projet thématique autour des continents.

Cette démarche vise à :

Eveiller la curiosité des enfants 

Leur faire découvrir d'autres modes de vie

Développer le respect des différences 


SENSIBILISER À L'HYGIÈNE DE VIE ET À L'ALIMENTATION

La structure souhaite également accompagner les enfants dans l'acquisition de bonnes habitudes de vie, notamment en matière d'alimentation.

Cela passe par :

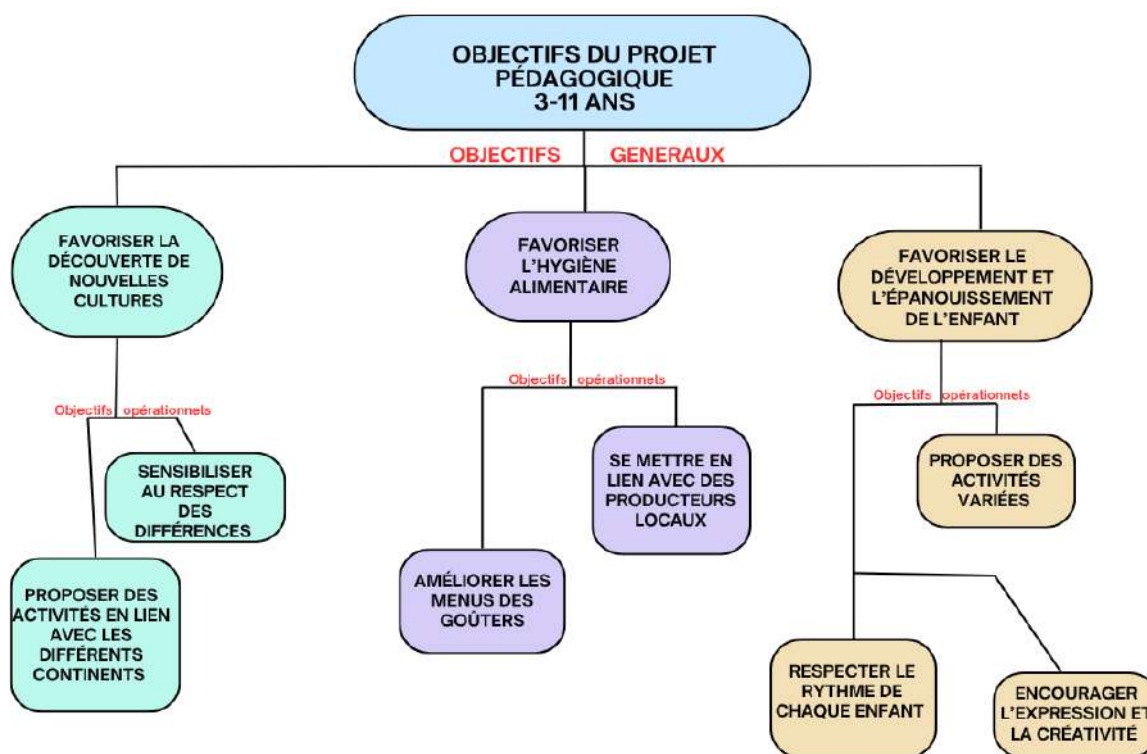
La sensibilisation à une alimentation équilibrée,

La valorisation des moments de repas comme temps de partage et d'apprentissage

La découverte de nouveaux aliments 

4. Les objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques traduisent de manière concrète les intentions éducatives de la structure. Ils permettent de guider les actions de l'équipe d'animation et de donner des repères pour l'évaluation du projet.



5. Organisation de la vie quotidienne

L'organisation de la vie quotidienne au sein de l'accueil de loisirs de Chanaz est pensée de manière à garantir la sécurité physique et affective des publics accueillis, tout en favorisant leur autonomie, leur bien-être et leur épanouissement.

Elle constitue un cadre structurant, avec des repères clairs, tout en restant suffisamment souple pour s'adapter aux besoins et aux envies des enfants.

◆ Les temps d'accueil

Les temps d'accueil (matin et départ) sont des moments essentiels de la journée. Ils permettent :

- d'assurer une transition entre la famille et la structure,
- de prendre en compte l'état émotionnel de l'enfant,
- de favoriser les échanges avec les familles.

◆ **Une journée type à l'ALSH (3-11 ans)**

La journée est organisée de manière à respecter le rythme des enfants :

Journée type du centre Chanaz'kids

	8h-9h : Accueil du matin
	9h-9h30 : Jeux libre
	9h30-11h : Activité du matin
	11h-12h : Jeux libre
	11h30-12h : Accueil du midi et départ du matin
	12h-13h30 : Repas du midi
	13h30-14h : Départ du matin repas et accueil de l'après-midi
	14h-15h : Sieste et temps calme
	15h-16h : Activité de l'après-midi
	16h : Goûter
	16h45-18h : Accueil du soir

◆ Les temps clés de la journée

Les repas

Déjeuner

Les repas sont pris au restaurant scolaire, la préparation se fait sur place, par les animateurs. Les enfants prennent leur repas entre 12h et 13h30. Les animateurs mangent à table avec les enfants. Les repas sont fournis par une cantine centrale « Leztroy ». Le repas est un moment calme et les animateurs sont vigilants à son bon déroulement. Chaque enfant reçoit une quantité suffisante de nourriture qu'il apprend à goûter et à partager avec le reste du groupe. Les animateurs encouragent les enfants à goûter à chaque plat. L'équipe est vigilante aux régimes alimentaires et allergies.

Les enfants participent à la mise en place, au débarrassage et au nettoyage des tables. C'est un temps de la vie quotidienne qui doit permettre de favoriser les échanges.

Goûter

Le goûter est préparé par les animateurs. Il est pris entre 16h et 16 h 30 à l'accueil de loisirs. L'équipe veille également à ce que le goûter soit consistant, sans pourtant être excessif .

Les temps calmes

Ils sont indispensables pour :

- respecter le rythme de chacun,
- permettre aux enfants de se reposer,
- proposer des activités apaisantes (lecture, dessin, jeux calmes).

Les activités

Le bâtiment dédié à l'accueil et ses extérieurs (terrains stabilisés et forêt à proximité) offrent un cadre idéal à la pratique de nombreuses activités.

Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre d'une part, aux objectifs éducatifs fixés. D'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être large et varié.

L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée, ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en vacances, et que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Les programmes d'animations sont réalisés en équipe, et un programme est ensuite diffusé aux parents. Les enfants sont bien évidemment associés à la réalisation de ces programmes. Les animateurs organisent des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis.

Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agit pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner les enfants dans la réalisation de l'activité, de les aider à faire, de trouver les mots pour les encourager à participer, mais sans jamais forcer.



◆ **Les règles de vie**

Des règles de vie sont mises en place afin de garantir un cadre sécurisant pour tous.

Elles sont :

- expliquées et adaptées à l'âge des publics,
- construites autant que possible avec les enfants,
- basées sur le respect de soi, des autres et du matériel.

L'objectif est de responsabiliser chacun et de favoriser le vivre-ensemble.

6. Les activités et projets d'animation

Les activités proposées au sein de l'accueil de loisirs de Chanaz du territoire s'inscrit dans les intentions éducatives du projet pédagogique. Elles sont conçues pour favoriser l'épanouissement, la curiosité, l'autonomie et la participation active des enfants.

L'équipe d'animation veille à proposer des activités variées, adaptées aux âges, aux envies et aux besoins des publics accueillis.

◆ **Une diversité d'activités pour les enfants (3-11 ans)**

Les activités proposées à l'ALSH s'articulent autour de plusieurs domaines :

- Activités manuelles et artistiques : bricolage, peinture, création, arts plastiques
- Activités sportives et motrices : jeux collectifs, parcours, activités de plein air
- Activités culturelles et d'expression : contes, musique, théâtre, découvertes culturelles
- Jeux libres et jeux collectifs : favorisant la socialisation et l'autonomie

Ces activités permettent aux enfants de découvrir, expérimenter et développer leurs compétences dans un cadre ludique et sécurisé.

◆ **Le projet thématique : la découverte des continents**

Cette année, l'équipe a fait le choix de travailler autour d'un projet fédérateur : la découverte des différents continents.

Ce projet permet de :

- faire découvrir aux enfants la diversité des cultures dans le monde,
- proposer des activités variées en lien avec chaque continent (jeux, cuisine, musique, traditions),
- développer l'ouverture d'esprit et la curiosité,
- favoriser le respect des différences.

Ce fil conducteur donne du sens aux activités proposées tout au long de l'année et permet une cohérence pédagogique.

◆ **La place du jeu**

Le jeu occupe une place centrale dans les activités proposées. Il permet :

- l'apprentissage des règles sociales,
- le développement de la coopération,
- l'expression de la créativité,
- le plaisir de faire ensemble.

◆ **Les projets spécifiques et sorties**

Des projets ponctuels viennent enrichir le quotidien :

- sorties culturelles, sportives ou nature,
- interventions d'acteurs extérieurs,
- événements festifs,
- projets intergénérationnels ou avec les partenaires locaux.

Ces projets permettent d'ouvrir la structure sur son territoire et de diversifier les expériences des enfants.

7. L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs de Chanaz est composée de professionnels de l'animation engagés dans une démarche éducative commune, en cohérence avec les valeurs du centre social et les objectifs du projet pédagogique.

Elle a pour mission d'assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants, tout en favorisant leur épanouissement, leur autonomie et leur participation active.

◆ **Composition de l'équipe**

L'équipe est constituée de :

- un directeur ou une directrice de structure, diplômée BPJEPS LTP
- des animateurs et animatrices diplômés BAFA,
- des stagiaires BAFA ou en formation professionnelle, (CPJEPS ou BPJEPS)
- ponctuellement, des intervenants extérieurs ou des bénévoles selon les projets.

Chaque membre de l'équipe contribue à la mise en œuvre du projet pédagogique, dans une logique de complémentarité des compétences.

DIRECTION

La directrice a un rôle fondamental. Elle est garante du bon fonctionnement de l'accueil. Elle doit transmettre à toute l'équipe d'animation les valeurs éducatives et le projet pédagogique. Elle veille à sa bonne compréhension et à son application.

La directrice a également un rôle formateur, concernant le suivi des stagiaires BAFA mais aussi au quotidien avec l'équipe d'animation en général.

La directrice doit :

- Être le moteur de l'équipe et être à son écoute
- Être le responsable légal vis-à-vis du ministère de la jeunesse et des sports
- Suivre par une présence active les temps de vie quotidienne
- Organiser des bilans réguliers avec l'équipe
- Former son équipe
- Veiller au respect des règles de sécurité
- Régler des problèmes matériels
- Rencontrer les parents
- Être en contact régulier avec les responsables

ANIMATEURS

Les animateurs assurent un rôle de référent auprès des enfants. Ils doivent faire passer de bons moments et de bonnes vacances aux enfants qui leur sont confiés ; les enfants présents n'ont pas forcément choisi d'être en accueil de loisirs. C'est à l'animateur de faire de ce temps un plaisir.

L'animateur doit :

- Respecter les consignes de sécurité
- Faire preuve de bon sens
- Avoir du respect pour les enfants et les adultes
- Respecter le matériel et son environnement
- Communiquer avec son équipe
- Anticiper, préparer, animer et ranger les activités qu'il propose
- Être à l'écoute
- Motiver, dynamiser le groupe d'enfant
- Mener des animations en assurant la sécurité du groupe
- Connaître le projet pédagogique

Pour évaluer les animateurs je met en place des temps de rencontre pour échanger avec eux sur différents sujet (des choses qu'ils veulent me faire remonter, des choses à améliorer, comment ils se sentent...). Pour ses temps d'échange je m'appuierai sur ma grille d'évaluation animateur.

STAGIAIRES

Le stagiaire doit :

- Proposer et animer des activités variées (jeux, ateliers créatifs, activités sportives, etc.)
- Participer à l'organisation de la vie quotidienne (repas, sieste, hygiène...)
- Veiller à la sécurité physique et affective des enfants
- Travailler en équipe avec d'autres animateurs, souvent encadré par un animateur expérimenté ou un directeur
- Participer aux réunions d'équipe
- Être force de proposition tout en restant dans une posture d'apprentissage
- Observer les méthodes d'animation, la gestion de groupe, la posture professionnelle
- Analyser les situations vécues avec les enfants pour progresser
- Appliquer les enseignements reçus pendant la session de formation théorique (généralement la première partie du BAFA)
- Préparer des animations en autonomie partielle ou complète, selon les consignes
- Aider à la mise en place matérielle et au rangement
- Participer au bilan des activités (évaluer ce qui a fonctionné ou non)

Pour évaluer le stagiaire je lui donne une grille d'auto évaluation sur laquelle il pourra s'appuyer. Je vais le voir au moins 2 fois par semaine en animation. J'ai une feuille d'évaluation stagiaire similaire à leur grille sur laquelle je m'appuierai. Je mets en place des temps avec le stagiaire pour échanger sur l'avancée de son stage en lui rapportant les choses positives et les choses à améliorer.

◆ **Fonctionnement de l'équipe**

L'équipe pédagogique fonctionne dans une logique de coopération et de communication régulière.

Les réunions d'équipe

Elles permettent :

- de préparer les activités et projets,
- de faire le point sur le fonctionnement quotidien,
- d'analyser les situations rencontrées,
- d'ajuster les pratiques professionnelles.

La préparation

Les temps de préparation sont essentiels pour :

- construire des activités cohérentes avec les objectifs pédagogiques,
- anticiper l'organisation matérielle et humaine,
- adapter les propositions aux besoins des publics.

◆ **La communication interne**

Une communication fluide est indispensable au bon fonctionnement de la structure. Elle repose sur :

- des échanges réguliers entre les membres de l'équipe,
- la transmission des informations importantes,
- l'utilisation d'outils communs (cahiers de liaison, réunions, supports internes).

8. La relation avec les familles

• **Les relations adultes/enfants**

Basées sur le respect mutuel de chacun. L'animateur doit se mettre à la hauteur des enfants pour discuter ou pour jouer, en leur expliquant simplement les choses. Il doit être à leur écoute, doit faire preuve d'autorité quand nécessaire et veiller au respect des règles de vie. Il doit également adopter une attitude loyale et impartiale en cas de conflit. L'animateur doit garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants. Si

un enfant se sent mal ou se blesse, il doit faire preuve d'une attention particulière à son égard.

- **Les relations avec les familles**

L'accueil des familles est aussi important que celui des enfants. L'animateur se doit d'avoir une attitude rassurante et sécurisante auprès de l'enfant mais aussi du parent. Au moment de l'accueil, l'animateur doit informer les familles sur le déroulement de la journée et lorsque l'enfant repart, il informe le parent sur la journée qui s'est déroulée (si tout s'est bien passé, s'il a bien dormi, s'il s'est blessé...)

- **Les relations dans l'équipe d'animation**

Si l'animateur prend une décision, il se doit d'avertir le reste de l'équipe. L'animateur doit faire preuve d'initiative dans la vie quotidienne ainsi que dans les temps d'animations. Les animateurs doivent communiquer les informations qu'ils reçoivent au reste de l'équipe. En cas de conflits au sein de l'équipe, ils doivent s'expliquer à l'écart des enfants ou même en parler à la direction.

- **Les relations avec le personnel extérieur**

La directrice doit tenter d'instaurer une entente agréable entre le personnel technique ou les professionnels travaillant sur la même structure et l'équipe d'animation, basée sur un respect du travail de chacun. Cette entente permet d'assurer un travail efficace.



9. Les partenariats

L'accueil de loisirs de Chanaz s'inscrit dans une dynamique partenariale forte. En tant que structure associative et centre social, le travail en réseau constitue un levier essentiel pour enrichir les actions menées auprès des enfants, des jeunes et des familles.

Ces partenariats permettent de renforcer la cohérence éducative sur le territoire, de mutualiser les ressources et de proposer des projets diversifiés et ouverts sur l'extérieur.

◆ Les partenaires institutionnels

La structure travaille en lien étroit avec différents partenaires institutionnels :

- la commune de Chanaz, le SIVSC et plus largement l'ensemble des collectivités du territoire
- les services de l'État en charge de la jeunesse et des sports,
- les caisses d'allocations familiales,
- le département

Ces partenaires soutiennent le fonctionnement de la structure et participent à la cohérence des actions éducatives mises en place.

◆ Les associations locales

La structure s'appuie également sur un réseau associatif local dynamique, permettant de diversifier les activités proposées.

Ces partenariats peuvent concerner :

- des associations sportives,
- des structures culturelles,
- des acteurs de l'éducation populaire,
- des associations locales du territoire.

Ils permettent d'enrichir les expériences des enfants et d'ouvrir la structure sur son environnement.

◆ Les partenaires sociaux et éducatifs

Dans le cadre du centre social, la structure peut être amenée à travailler avec :

- des services sociaux,
- des structures enfance du territoire,
- des acteurs de la prévention et de l'accompagnement des enfants.

Ces collaborations permettent d'accompagner au mieux les publics et de répondre à des besoins spécifiques.

◆ Une dynamique de projet partagé

Les partenariats ne se limitent pas à des échanges ponctuels. Ils s'inscrivent dans une dynamique de co-construction de projets, permettant :

- de développer des actions communes,
- de renforcer le lien social sur le territoire,
- de favoriser l'ouverture culturelle et éducative des enfants.

10. La santé, la sécurité et le cadre réglementaire

L'accueil de loisirs de Chanaz s'inscrit dans le cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). La sécurité des enfants constitue une priorité absolue et un principe fondamental du fonctionnement de la structure.

L'équipe pédagogique veille en permanence à garantir un cadre sécurisé, rassurant et conforme aux exigences légales en vigueur.

- Soins

Pour inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs, les parents doivent au préalable remplir une fiche sanitaire où sont stipulés les allergies, les traitements médicaux, le nom du médecin traitant et les numéros d'appel en cas d'urgence médicale.

Les listes de santé, PAI, sont établies chaque année lors des renouvellements de dossiers et mis à jour régulièrement. Les allergies sont affichées dans le cahier des présences à disposition de toute l'équipe d'animation .



Les enfants présentant des allergies alimentaires doivent bénéficier d'un PAI (projet d'accueil individualisé) qui est regroupé dans un dossier.

Avant chaque période, les trousse à pharmacie sont vérifiées et les éléments manquants sont ajoutés.

Les soins sont notés sur le cahier de pharmacie.

Pour les « petits accidents » (pipi, trous, tâches...) nous demandons aux parents de mettre des affaires de rechanges dans le sac.

Lors de tout déplacement, les animateurs prennent systématiquement la trousse à pharmacie, la liste des enfants ainsi que leurs fiches sanitaires. Certaines maladies contagieuses nécessitent une éviction du malade de l'accueil de loisirs.

- Sécurité

Accueillir et gérer un public d'enfants suppose de vérifier en permanence que l'environnement matériel et les comportements humains garantissent de bonnes conditions de sécurité.

Toute l'équipe doit redoubler de vigilance pour la surveillance des enfants, La directrice veille à ce que la sécurité soit assurée sinon elle intervient immédiatement auprès des animateurs.

Il est également important d'informer les enfants eux-mêmes des risques de la vie quotidienne. Chaque animateur veille à la sécurité du lieu avant de démarrer une animation. Il doit veiller en permanence à ne laisser aucun matériel dangereux à disposition des enfants (ciseaux adultes, cutter, pistolet à colles...)

- Sécurité alimentaire

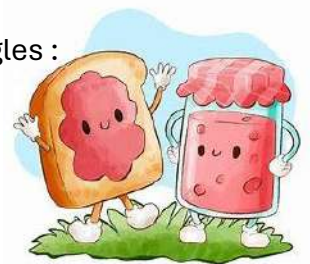
La préparation des repas est confiée à une cantine centrale « Leztroy ». Celui-ci veille au respect des consignes en matière d'hygiène et la réglementation en vigueur. La directrice a un droit de regard sur le respect de ces règles et doit le signaler dans le cas contraire. Les tests témoins sont directement effectués dans la cantine centrale.

- Les goûters

Ils sont achetés par la directrice de l'accueil de loisirs qui veille au respect de la chaîne de froid (glacières) et rangés dans une pièce propre et rangés et accessibles seulement par l'équipe d'animation.

Les animateurs préparent le goûter chaque jour en respectant plusieurs règles :

- Utilisation d'un support propre pour la préparation
- Ranger et nettoyer le plan de travail après chaque goûter



En cas d'atelier cuisine avec les enfants, les mêmes règles sont appliquées et doivent également :

- S'assurer que les enfants se soient tous lavés les mains correctement
- Garder un échantillon de toute nourriture transformée

Un réfrigérateur est à disposition de l'accueil de loisirs. La température du frigo est notée chaque matin sur un registre. L'équipe veille également à régulièrement faire le tri des denrées entamées et note systématiquement la date d'ouverture des aliments (produits frais entamés non réutilisés).

- Cadre et règles

La directrice et son équipe d'animation sont garants du respect de la réglementation en vigueur dans l'accueil de mineurs et des règles établies au sein de l'accueil. Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants. Elles sont élaborées avec les enfants régulièrement les mercredis ainsi qu'à chaque période de vacances. Elles sont affichées afin de permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles sont expliquées aux nouveaux enfants qui arrivent en milieu de session et une visite des locaux est programmée.

11. L'évaluation du projet pédagogique

L'évaluation du projet pédagogique de l'accueil de loisirs de Chanaz constitue une étape essentielle dans la démarche de qualité de la structure. Elle permet d'analyser les actions menées, de mesurer leur pertinence et d'ajuster les pratiques professionnelles. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue au service des enfants et des familles.

NOS OBJECTIFS PEDAGOGIQUES *et comment nous les évaluons*



1. FAVORISER LA DÉCOUVERTE DE NOUVELLES CULTURES

- Proposer des activités culturelles, artistiques et culinaires du monde.
- Organiser des sorties, découvertes et rencontres.
- Valoriser la diversité des cultures et des traditions.
- Encourager la curiosité et l'ouverture d'esprit.



2. FAVORISER L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE

- Proposer des repas équilibrés, variés et de qualité.
- Expliquer l'origine et les bienfaits des aliments.
- Impliquer les enfants dans le choix et la préparation des repas.
- Apprendre les règles d'hygiène liées à l'alimentation.



3. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ENFANT

- Proposer des activités variées et adaptées aux besoins et aux envies.
- Valoriser chaque enfant, ses réussites et ses progrès.
- Créer un climat bienveillant et sécurisant.
- Être à l'écoute des besoins individuels.



ÉCOUTER • OBSERVER • ÉCHANGER • AJUSTER • PROGRESSER

⇒ Pour le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant ! ⇐



Conclusion

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de Chanaz traduit l'engagement de l'équipe et de l'association dans une démarche éducative globale, fondée sur des valeurs fortes : dignité humaine, laïcité, tolérance, démocratie et solidarité.

Il vise à offrir à chaque enfant un cadre sécurisant, bienveillant et stimulant, favorisant leur épanouissement, leur autonomie et leur participation à la vie collective.

À travers la diversité des actions proposées, la richesse des partenariats et l'implication de l'équipe pédagogique, la structure s'inscrit pleinement dans une dynamique d'éducation populaire et de développement social local.

Ce projet est amené à évoluer en fonction des besoins des publics et des réalités du territoire, afin de rester au plus proche des enfants et des familles.



CENTRE DE LOISIRS CHANAZ'KIDS

PROGRAMME

VACANCES D'ÉTÉ



3-5 ANS

SEMAINE 1 DU 06/07 AU 10/07

	LUNDI 06 / 07	MARDI 07 / 07	MERCREDI 08 / 07	JEUDI 09 / 07	VENDREDI 10 / 07
MATIN	Activité manuelle Création masque africain	Activité sportive et collective Olympiade des eaux	Activité scientifique Création d'une lampe à lave	Sortie Préparons notre pique nique	Activité sportive Terre/mer/ciel
APRÈS-MIDI	Activité manuelle Peignons la fresque des animaux		Chants et danses Africaines	Pique-nique Baignade	Activité manuelle Création de pattes d'animaux

SEMAINE 2 DU 13/07 AU 17/07

	LUNDI 13 / 07	MARDI 14 / 07	MERCREDI 15 / 07	JEUDI 16 / 07	VENDREDI 17 / 07
MATIN	Activité manuelle Création djembé	Férialé	Activité sportive Relais d'eau	Activité manuelle Création d'une tête de lion	Kermesse Mettons en place les stands
APRÈS-MIDI	Bataille d'eau !	Férialé	Activité manuelle Création d'animaux de la savane en poterie	Intervenant Djembé Apprenons à jouer du djembé	Venez jouer pour remporter des cadeaux ouvert à tous ! A partir de 15 heure

INFORMATIONS

Nous vous demandons de bien vouloir mettre à disposition de votre enfant chaque jour : **sac à dos + gourde + crème solaire + casquette**



Et d'apporter le nécessaire pour la sieste : (couverture, oreiller, sucette, doudou...)

Pour les jour de baignade : **un maillot de bain + une serviette + des brassards**



École de Chanaz
305 route du canal 73310 Chanaz



07 78 35 66 74



alcc.inscription@gmail.com

Afrique

Afrique



CENTRE DE LOISIRS CHANAZ'KIDS

PROGRAMME

VACANCES D'ÉTÉ



6-11 ANS

SEMAINE 1 DU 06/07 AU 10/07

	LUNDI 06 / 07	MARDI 07 / 07	MERCREDI 08 / 07	JEUDI 09 / 07	VENDREDI 10 / 07
MATIN	Activité sportive Sois le plus rapide à ramener le bon drapeau ! 	Activité sportive et collective Olympiade des eaux 	Activité scientifique Création d'une lampe à lave 	Sortie Préparons notre pique nique 	Activité sportive Terre/mer/ciel
APRÈS-MIDI	Activité manuelle Peignons la fresque des animaux 		Allons faire les courses ! Pour le pique nique de demain 	Pique-nique Baignade Motz 	Activité manuelle Création de pélicans

SEMAINE 2 DU 13/07 AU 17/07

	LUNDI 13 / 07	MARDI 14 / 07	MERCREDI 15 / 07	JEUDI 16 / 07	VENDREDI 17 / 07
MATIN	Activité manuelle Création djembé 	Férial 	Activité sportive Relais d'eau 	Activité manuelle Création du corps du lion 	Kermesse Mettons en place les stands
APRÈS-MIDI	Bataille d'eau ! 		Activité manuelle Création d'animaux de la savane en poterie 	Intervenant Djembé Apprenons à jouer du djembé 	ouvert à tous ! A partir de 15 heures

INFORMATIONS

Nous vous demandons de bien vouloir mettre à disposition de votre enfant chaque jour : **sac à dos + gourde + crème solaire + casquette**



Pour les jours de baignade : **un maillot de bain + une serviette + des brassards**



École de Chanaz
305 route du canal 73310 Chanaz



07 78 35 66 74



alcc.inscription@gmail.com

Afrique

Afrique



CENTRE DE LOISIRS CHANAZ'KIDS

PROGRAMME

VACANCES D'ÉTÉ



3-5 ANS

SEMAINE 3 DU 20/07 AU 24/07

LUNDI 20 / 07

MARDI 21 / 07

MERCREDI 22 / 07

JEUDI 23 / 07

VENDREDI 24 / 07

INFORMATIONS

MATIN

Cuisine
Cuisinons des pains aux chocolats

Activité d'expression
Just dance

Activité manuelle
peinture à la paille

Sortie
Visite de la fromagerie de ...

Sortie



Pique-nique



Nous vous demandons de bien vouloir mettre à disposition de votre enfant chaque jour : **sac à dos + gourde + crème solaire + casquette**



Et d'apporter le nécessaire pour la sieste: (couverture, oreiller, sucette, doudou...)

APRÈS-MIDI

Jeu de memory



Grand jeu

Retrouvons le moulin



Cuisine
cuisinons une brioche



Pique-nique
Allons nous promener



+5€

Pour les jour de baignade : **un maillot de bain + une serviette + des brassards**



Pour le stage vélo : **Apporter vélo !**

SEMAINE 4 DU 27/07 AU 31/07

LUNDI 27 / 07

MARDI 28 / 07

MERCREDI 29 / 07

JEUDI 30 / 07

VENDREDI 31 / 07

MATIN

Activité manuelle

Création de pandas



Sortie
Grand jeu
Jeu de piste



Activité sportive

Parcours du Ninja



Stage vélo



Stage vélo



APRÈS-MIDI

Activité sportive
La muraille de chine



Pique-nique

Baignade Serrière-en-chautagne



Stage vélo



Cuisine

Goûter partagé à partir de 16h



Activité manuelle

Création d'éventails



École de Chanaz
305 route du canal 73310 Chanaz



07 78 35 66 74



alcc.inscription@gmail.com

Europe

Asie



CENTRE DE LOISIRS CHANAZ'KIDS

PROGRAMME

VACANCES D'ÉTÉ



6-11 ANS

SEMAINE 3 DU 20/07 AU 24/07

LUNDI 20 / 07

MARDI 21 / 07

MERCREDI 22 / 07

JEUDI 23 / 07

VENDREDI 24 / 07

MATIN

Jeu du beret

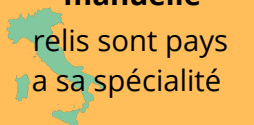


Activité d'expression
Just dance



Activité manuelle

relis sont pays a sa spécialité



Sortie
Visite de la fromagerie de ...



Sortie



Pique-nique



+5€

APRÈS-MIDI

Une Question pour un champion



Grand jeu

Retrouvons le moulin



Cuisine
cuisinons une brioche



Pique-nique
Allons nous promener



SEMAINE 4 DU 27/07 AU 31/07

LUNDI 27 / 07

MARDI 28 / 07

MERCREDI 29 / 07

JEUDI 30 / 07

VENDREDI 31 / 07

MATIN

Activité manuelle

Découvrons l'Asie



Sortie

Grand jeu
Jeu de piste



Activité sportive

Parcours du Ninja



Stage vélo



Stage vélo



APRÈS-MIDI

Activité sportive
La muraille de chine



Pique-nique

Baignade Serrière-en-chautagne



Stage vélo



Cuisine

Goûter partagé à partir de 16h



Activité manuelle

Création d'éventails



INFORMATIONS

Nous vous demandons de bien vouloir mettre à disposition de votre enfant chaque jour : **sac à dos + gourde + crème solaire + casquette**



Pour les jour de baignade : **un maillot de bain + une serviette + des brassards**



Pour le stage vélo : **Apporter vélo !**



École de Chanaz
305 route du canal 73310 Chanaz



07 78 35 66 74



alcc.inscription@gmail.com

Europe

Asie



CENTRE DE LOISIRS CHANAZ'KIDS

PROGRAMME

VACANCES D'ÉTÉ



3-5 ANS

SEMAINE 5 DU 17/08 AU 21/08

LUNDI 17 / 08

Activité d'expression
Théâtre des émotions

Activité manuelle
Construisons notre village Indien

MARDI 18 / 08

Sortie
Parc extérieur

Pique-nique
Baignade virieu le grand

MERCREDI 19 /08

Cuisine
Cuisinons une spécialité américaine

Comme au cinéma

JEUDI 20 /08

Sortie
Accrobranche
Adventure
Pique-nique

VENDREDI 21 / 08

Activité manuelle
Création de tes outils !

à la recherche des pépites d'or

+3€

INFORMATIONS

Nous vous demandons de bien vouloir mettre à disposition de votre enfant chaque jour : **sac à dos + gourde + crème solaire + casquette**

Et d'apporter le nécessaire pour la sieste : (couverture, oreiller, sucette, doudou...)

Pour les jour de baignade : **un maillot de bain + une serviette + des brassards**

SEMAINE 6 DU 24/08 AU 28/08

LUNDI 24 /08

Activité manuelle
Viens décorer le centre et créer ton déguisement

Activité Sportive
Rugby

MARDI 25 /08

Activité manuelle
Bouteille sensoriel

Pêche aux poissons

MERCREDI 26 /08

Activité manuelle
Fabriquons nos colliers de fleurs

Activité sportive
Danse Thaïtienne

JEUDI 27 /08

Sortie
Tournoie pétanque

Pique-nique
Baignade anglefort

VENDREDI 28 /08

Journée Kohlanta

Qui sauras se surpasser ?



École de Chanaz
305 route du canal 73310 Chanaz



07 78 35 66 74



alcc.inscription@gmail.com



Amérique

MATIN

APRÈS-MIDI

Océanie

MATIN

APRÈS-MIDI



CENTRE DE LOISIRS CHANAZ'KIDS

PROGRAMME

VACANCES D'ÉTÉ



6-11 ANS

SEMAINE 5 DU 17/08 AU 21/08

LUNDI 17 / 08

MARDI 18 / 08

MERCREDI 19 / 08

JEUDI 20 / 08

VENDREDI 21 / 08

INFORMATIONS

Amérique

MATIN

Activité sportive

Baseball



Sortie

Parc extérieur



Cuisine

Cuisinons une spécialité américaine



Sortie

Accrobranche

adventure

Pique-nique



+3€

Activité manuelle

Création de t'es outils !



APRÈS-MIDI

Quiz

Donne la bonne réponse ou sois mouillée



Pique-nique

Baignade virieu le grand



Comme au cinéma



à la recherche des pépites d'or



SEMAINE 6 DU 24/08 AU 28/08

LUNDI 24 / 08

MARDI 25 / 08

MERCREDI 26 / 08

JEUDI 27 / 08

VENDREDI 28 / 08

Océanie

MATIN

Activité manuelle

Viens décorer le centre et créer ton déguisement



Jeu sportif

L'embarquement



Activité manuelle

Crées ta planche de surf

Sortie

Tournoi pétanque



Journée Kohlanta



APRÈS-MIDI

Activité d'expression

Danse tahitienne ou Rugby



Activité manuelle

Crée ton poisson arc-en-ciel



Deviens le plus grand surfeur



Pique-nique

Baignade anglefort



Qui sauras se surpasser ?



Nous vous demandons de bien vouloir mettre à disposition de votre enfant chaque jours : **sac à dos + gourde + crème solaire + casquette**



Pour les jour de baignade: **un maillot de bain + une serviette + des brassards**

École de Chanaz
305 route du canal 73310 Chanaz

07 78 35 66 74

alcc.inscription@gmail.com



Grandir, découvrir,
partager, s'épanouir !

PROJET

SÉJOUR ÉTÉ 2026

8-17
ANS

Une aventure collective
pour vivre des moments inoubliables !



ARDÈCHE
Nature &
découvertes



**DU 13 AU 17
JUILLET 2026**
5 jours de
vacances



23 JEUNES
de 8 à 17 ans















HÉBERGEMENT
en accueil
de jeunes



 Un projet construit avec et pour les jeunes du territoire

Sommaire

1.  **Présentation de la structure**
 2.  **Contexte et origine du projet**
 3.  **Objectifs pédagogiques**
 4.  **Public concerné**
 5.  **Description du séjour**
 6.  **Organisation de la vie quotidienne**
 7.  **Activités prévues**
 8.  **Équipe encadrante**
 9.  **Budget prévisionnel**
 10.  **Dimension sociale et éducative**
 11.  **Évaluation du projet**
-  **Conclusion générale**



1. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Le Centre Social et Culturel de Chautagne est une structure d'animation de la vie locale qui s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire et de développement social du territoire. Il porte un pôle enfance et jeunesse regroupant deux entités complémentaires : un centre de loisirs situé sur la commune de Chanaz et un secteur jeune basé à la salle jeunes de Serrières-en-Chautagne.

Ces deux espaces fonctionnent en cohérence et en complémentarité afin d'accompagner les enfants et les jeunes de **3 à 17 ans** tout au long de leur parcours, en proposant des temps d'accueil, de loisirs, de découverte et de participation active à la vie collective.

Le centre de loisirs accueille principalement les enfants les plus jeunes et constitue un premier espace de socialisation, d'expérimentation et de découverte du vivre-ensemble. Le secteur jeunes, quant à lui, s'adresse aux adolescents et jeunes du territoire en leur proposant des projets plus autonomes, construits avec eux, et favorisant leur implication dans la vie du territoire.

L'ensemble du pôle enfance et jeunesse s'appuie sur des valeurs fortes :

- favoriser l'autonomie des jeunes et des enfants,
- encourager la socialisation et la vie en collectivité,
- développer la citoyenneté et l'engagement,
- permettre l'accès aux loisirs et aux vacances pour tous,
- et lutter contre les inégalités sociales et territoriales.

Dans cette dynamique, la structure met un point d'honneur à proposer des projets éducatifs variés et accessibles, permettant à chaque jeune de trouver sa place, de s'exprimer et de vivre des expériences enrichissantes. Le travail partenarial avec les familles, les jeunes et les acteurs du territoire est également au cœur de son fonctionnement, afin de construire des projets cohérents, adaptés et porteurs de sens.

Ainsi, le pôle enfance et jeunesse ne se limite pas à un simple accueil de loisirs, mais s'inscrit pleinement dans une démarche éducative globale visant à accompagner les jeunes dans leur développement, leur autonomie et leur ouverture au monde.



2. CONTEXTE ET ORIGINE DU PROJET

Ce projet de séjour s'inscrit dans une dynamique déjà engagée au sein du pôle enfance et jeunesse du Centre Social et Culturel de Chautagne, autour de la participation des jeunes et de la construction de projets collectifs.

Depuis plusieurs années, les jeunes du territoire expriment de manière régulière une **forte envie de partir en séjour**, et plus particulièrement de vivre une expérience de vacances différente de celles déjà proposées localement. Cette demande s'inscrit dans un besoin d'évasion, de découverte, mais aussi de vie en groupe sur un temps plus long, en dehors du cadre habituel des accueils de loisirs et du secteur jeunes.

Face à cette demande, l'équipe d'animation a souhaité engager une démarche de co-construction avec les jeunes afin de répondre au mieux à leurs attentes tout en gardant une dimension éducative forte. Ainsi, un groupe de jeunes âgés de **12 à 16 ans** a été associé dès le départ à la réflexion autour du projet. Ils ont participé à différents temps d'échanges permettant de définir ensemble :

- la destination du séjour,
- le type d'hébergement,
- certaines activités envisagées,
- ainsi que les modalités de vie quotidienne sur place.

Cette implication directe des jeunes constitue un élément central du projet. Elle permet non seulement de les rendre acteurs de leurs loisirs, mais également de renforcer leur engagement, leur capacité à prendre des décisions et à se projeter dans un projet collectif.

Par ailleurs, afin d'élargir cette dynamique et de vérifier l'intérêt des familles, un sondage a été réalisé auprès des parents des jeunes concernés par le séjour. Les résultats ont mis en évidence une **très forte adhésion au projet**, avec une majorité de retours positifs confirmant à la fois la pertinence de la destination et l'intérêt éducatif d'un tel séjour.

Le projet de séjour en Ardèche est donc le résultat d'une double dynamique :

- une **demande forte des jeunes**, inscrite dans la durée,
- et une **construction progressive et participative** accompagnée par l'équipe d'animation.

Il répond ainsi à une volonté de proposer un séjour qui ne soit pas seulement une activité de vacances, mais une véritable **expérience éducative collective**, construite avec et pour les jeunes du territoire.

● 3. Objectifs pédagogiques

Ce séjour a été pensé comme un véritable temps éducatif, complémentaire aux actions menées tout au long de l'année. Il ne s'agit pas uniquement d'un temps de loisirs, mais d'un espace structurant permettant d'accompagner les jeunes dans leur développement personnel, social et citoyen. À travers les différentes situations de vie quotidienne et les activités proposées, plusieurs objectifs pédagogiques sont poursuivis.

Favoriser la mixité sociale

Le séjour repose sur une volonté affirmée de rassembler des jeunes issus de milieux sociaux, culturels et familiaux variés. Ce brassage constitue une richesse éducative essentielle. En partageant un même lieu de vie, des temps communs et des expériences collectives, les jeunes sont amenés à dépasser leurs représentations, à découvrir d'autres réalités de vie et à s'ouvrir à la différence.

L'objectif est de créer un cadre favorisant les échanges, le respect mutuel et la tolérance. Les animateurs veilleront à accompagner ces interactions afin de prévenir les éventuels conflits et de valoriser les attitudes positives telles que l'écoute, l'entraide et la bienveillance.

Permettre l'accès aux vacances pour tous

Ce séjour s'inscrit dans une démarche d'inclusion sociale, en permettant à des jeunes, parfois éloignés des dispositifs de loisirs ou des départs en vacances, de vivre une expérience enrichissante hors de leur environnement habituel.

L'enjeu est de garantir une égalité d'accès à ce type de projet, en levant autant que possible les freins économiques, sociaux ou culturels. Au-delà du simple départ, il s'agit de proposer un véritable temps de respiration, de découverte et de plaisir, contribuant au bien-être global des jeunes. Pour cela une tarification en fonction du coefficient sociale des familles sera proposée.

Développer l'autonomie des jeunes

Le séjour constitue un cadre privilégié pour encourager la prise d'autonomie. Les jeunes seront progressivement amenés à prendre des initiatives, à faire des choix et à s'impliquer dans la gestion de leur quotidien.

Cette autonomie sera accompagnée et adaptée à l'âge et aux capacités de chacun. Elle se traduira notamment par la participation aux tâches de la vie quotidienne, la gestion de leurs affaires personnelles, ou encore la capacité à s'organiser dans les temps proposés. L'objectif est de renforcer leur confiance en eux et leur capacité à agir de manière responsable.

Encourager la vie en collectivité

Vivre ensemble pendant plusieurs jours implique l'apprentissage de règles communes et le respect de l'autre. Le séjour est un terrain d'expérimentation concret du « vivre ensemble ».

Les jeunes seront sensibilisés à l'importance du respect des règles de vie, de la communication et de la gestion des conflits. Les situations de groupe permettront de développer des compétences sociales telles que la coopération, l'écoute et la solidarité. Les animateurs joueront un rôle clé dans la régulation du groupe et l'accompagnement des interactions.

Valoriser l'implication et la participation des jeunes

Les jeunes ne seront pas de simples participants, mais de véritables acteurs de leur séjour. Ils seront associés aux choix des activités, à l'organisation de certains temps et à la vie collective.

Cette démarche participative vise à renforcer leur engagement, leur motivation et leur sentiment d'appartenance au groupe. Elle permet également de développer leur esprit critique, leur capacité à exprimer leurs idées et à prendre part à des décisions collectives.

Favoriser la transition entre le centre de loisirs et le secteur jeunes

Ce séjour s'inscrit comme une étape intermédiaire entre les dispositifs enfance et jeunesse. Il permet d'accompagner les jeunes dans l'évolution de leurs besoins, en proposant un cadre à la fois sécurisant et plus responsabilisant.

Les plus jeunes découvrent progressivement des formes de fonctionnement plus autonomes, tandis que les plus âgés peuvent expérimenter des responsabilités accrues. Cette transition favorise une continuité éducative cohérente au sein de la structure.

Une expérience globale d'épanouissement

Au-delà de ces objectifs spécifiques, ce séjour vise à offrir une expérience collective riche et marquante. Il doit permettre à chaque jeune de s'épanouir, de gagner en confiance, de créer des liens et de s'ouvrir aux autres.

L'ensemble du projet repose sur des valeurs éducatives fortes : respect, solidarité, autonomie, participation et ouverture.

● 4. Public concerné

Le séjour s'adresse à un groupe de **23 jeunes maximum**, âgés de **8 à 17 ans**, issus du territoire de la Chautagne. Ce choix d'une tranche d'âge volontairement élargie répond à une volonté pédagogique forte : favoriser la richesse des échanges et encourager une dynamique de groupe basée sur la complémentarité des âges.

Une mixité d'âges au service des apprentissages

La cohabitation entre enfants et adolescents constitue un levier éducatif important. Elle permet de créer des situations d'entraide naturelle, dans lesquelles les plus âgés peuvent adopter une posture de soutien et de responsabilité, tandis que les plus jeunes bénéficient de modèles positifs.

Cette organisation favorise :

- le développement de la solidarité,
- la transmission de savoir-faire et de savoir-être,
- la responsabilisation progressive des adolescents,
- et l'intégration des plus jeunes dans une dynamique collective rassurante.

Les animateurs veilleront toutefois à adapter les activités, les rythmes et les responsabilités en fonction de l'âge et des besoins de chacun, afin de garantir le bien-être de tous.

Une attention portée à l'inclusion de tous

Le séjour est conçu pour être accessible à tous les jeunes, quels que soient :

- leur niveau d'autonomie,
- leur expérience de la vie en collectivité,
- ou leurs éventuelles difficultés.

Une vigilance particulière sera portée à l'accueil de chacun, afin de garantir une intégration progressive au sein du groupe. L'équipe d'animation adaptera son accompagnement en fonction des besoins spécifiques, en veillant à proposer un cadre sécurisant et encourageant.

L'objectif est que chaque jeune puisse participer pleinement au séjour, se sentir à l'aise et valorisé dans ses capacités.

Construire une dynamique de groupe positive

La réussite du séjour repose en grande partie sur la qualité de la dynamique de groupe. C'est pourquoi une attention particulière sera portée à la constitution du groupe en amont, ainsi qu'aux premiers temps du séjour.

Des temps spécifiques seront mis en place dès le début pour :





- favoriser la connaissance entre les jeunes,

- instaurer un climat de confiance,
- poser un cadre de vie commun,
- et prévenir les éventuelles tensions.

Tout au long du séjour, les animateurs seront attentifs aux relations entre les jeunes afin de maintenir une ambiance positive, propice à l'épanouissement de chacun.

● 5. Description du séjour

Le séjour se déroulera en **Ardèche**, un territoire reconnu pour la richesse de son patrimoine naturel et culturel, offrant un cadre particulièrement adapté à la mise en place d'activités de découverte, de plein air et de vie collective.

-  **Lieu** : Ardèche
-  **Dates** : du 13 au 17 juillet 2026
-  **Hébergement** : structure d'accueil adaptée à la vie en collectivité (hébergement de groupe au domaine du grand Mûrier)
-  **Transport** : pris en charge par la structure, incluant les trajets aller-retour ainsi que les déplacements sur place. Les déplacements se feront via les minibus du Centre social et seront conduits par des animateurs habitués à ce type de véhicule et disposent du permis depuis plusieurs années.

Un séjour pensé comme des vacances éducatives

Ce séjour s'inscrit dans une démarche de **vacances éducatives**, alliant temps de loisirs, découvertes et apprentissages. Il vise à offrir aux jeunes une rupture avec leur quotidien, tout en leur proposant un cadre structurant, sécurisant et bienveillant.

L'environnement naturel de l'Ardèche constitue un support pédagogique privilégié, permettant de sensibiliser les jeunes à leur environnement, de favoriser les activités de plein air et de proposer des expériences nouvelles.

Une organisation centrée sur la participation des jeunes

L'un des principes fondamentaux du séjour repose sur l'implication active des jeunes dans son déroulement. Il ne s'agit pas de proposer un programme figé, mais de construire, avec eux, une partie des activités et de l'organisation quotidienne.

Les jeunes seront ainsi encouragés à :

- exprimer leurs envies et leurs idées,
- participer aux choix d'activités,
- s'impliquer dans la gestion du quotidien,
- prendre part aux décisions collectives.

Cette démarche vise à les rendre acteurs de leur séjour, à renforcer leur engagement et à valoriser leur capacité à faire des choix.

Un cadre structurant et sécurisant

Même si une large place est laissée à la participation, le séjour repose sur un cadre clairement défini par l'équipe d'animation. Ce cadre est indispensable pour garantir la sécurité physique, affective et morale des jeunes.

Des règles de vie seront co-construites avec le groupe en début de séjour afin de favoriser leur appropriation. L'équipe veillera à maintenir un équilibre entre liberté et cadre, permettant aux jeunes d'évoluer dans un environnement rassurant tout en expérimentant progressivement l'autonomie.

Un équilibre entre temps collectifs et temps individuels

L'organisation du séjour prendra en compte les besoins de chacun en proposant :

- des temps d'activités collectives favorisant la cohésion du groupe,
- des temps plus calmes ou libres permettant aux jeunes de se reposer,
- des moments d'échanges et de régulation du groupe.

Ce rythme équilibré est essentiel pour garantir le bien-être des jeunes tout au long du séjour et éviter la fatigue ou la surcharge d'activités.

Une expérience de vie hors du cadre habituel

Enfin, ce séjour représente une opportunité pour les jeunes de vivre une expérience différente de leur quotidien. Le fait de quitter leur environnement habituel favorise la prise d'initiative, l'adaptation à de nouvelles situations et la création de liens plus forts avec les autres participants.

Ce temps de vie collective, encadré par une équipe éducative, constitue ainsi un levier important de développement personnel et social.

● 6. Organisation de la vie quotidienne

La vie quotidienne constitue un axe central du séjour. Elle n'est pas uniquement un ensemble de tâches pratiques, mais un véritable support éducatif permettant de travailler l'autonomie, la responsabilité et la vie en collectivité. L'organisation mise en place vise à impliquer les jeunes dans le fonctionnement global du séjour, tout en les accompagnant progressivement selon leur âge et leurs capacités.

Une participation active des jeunes

Les jeunes seront pleinement associés à la gestion de la vie quotidienne. Cette participation se fera de manière progressive, encadrée et adaptée à chacun. Ils seront notamment impliqués dans :

- la préparation des repas, avec l'accompagnement des animateurs pour garantir sécurité et apprentissage,
- la mise en place et le service des repas,
- le rangement des espaces de vie (chambres, espaces communs),
- l'entretien global du lieu de séjour,
- et certaines tâches d'organisation du quotidien.

Cette implication permet de développer leur sens des responsabilités et leur capacité à agir dans un cadre collectif.

L'apprentissage de l'autonomie au quotidien

La vie quotidienne est un support privilégié pour favoriser l'autonomie des jeunes. En étant acteurs de leur séjour, ils apprennent à :

- gérer leurs affaires personnelles,
- organiser leur temps,
- anticiper leurs besoins,
- et participer activement à la vie du groupe.

Les animateurs ont ici un rôle d'accompagnement, en guidant les jeunes sans faire à leur place, afin de favoriser l'apprentissage par l'expérience.

La prise de décisions collectives

Des temps réguliers de concertation seront organisés tout au long du séjour. Ces moments permettront aux jeunes de :

- proposer des idées d'activités,
- participer à l'organisation des journées,
- exprimer leurs envies et leurs ressentis,
- et contribuer aux décisions concernant la vie du groupe.

Ces temps d'échanges favorisent l'écoute, la prise de parole et la construction collective du séjour. Ils permettent également de responsabiliser les jeunes en leur donnant une place active dans le fonctionnement du groupe.

Le développement de compétences sociales

L'organisation de la vie quotidienne contribue directement au développement de compétences sociales essentielles. À travers les tâches et la vie en collectivité, les jeunes sont amenés à travailler :

- la coopération et l'entraide,
- le respect des autres et des règles communes,
- la communication au sein du groupe,
- la gestion des conflits,
- et le sens des responsabilités.

Ces apprentissages se font de manière concrète, au quotidien, dans des situations réelles de vie collective.



7. Activités prévues

Les activités proposées dans le cadre du séjour ont été pensées comme des supports éducatifs, de découverte et de plaisir. Elles s'inscrivent dans une logique de vacances actives, où les jeunes sont à la fois acteurs et participants. Une place importante sera laissée à la co-construction du programme avec eux, afin de favoriser leur implication et leur motivation.

Un programme prévisionnel varié et équilibré

Le séjour propose un équilibre entre activités de découverte, temps de détente et moments de vie collective. Le programme prévisionnel est le suivant :

Deux journées au Zoo de Peaugres

Ces journées permettront aux jeunes de découvrir un parc animalier majeur de la région. Elles seront l'occasion de :

- observer différentes espèces animales,
- comprendre les enjeux de la biodiversité,
- sensibiliser à la protection de l'environnement,
- participer à des temps pédagogiques autour du monde animal.

Ces sorties combinent découverte, plaisir et apprentissage dans un cadre ludique.

Une journée à la plage

Cette journée sera consacrée à la détente et aux loisirs aquatiques. Elle inclura :

- des temps de baignade surveillée,
- des jeux collectifs sur la plage,
- des activités libres encadrées,
- et des moments de repos.

L'objectif est de proposer un temps de relâchement dans un cadre sécurisé, favorisant la convivialité et la cohésion du groupe.

Une journée de découverte de l'Ardèche

Cette journée permettra aux jeunes de découvrir le territoire à travers :

- une randonnée adaptée au groupe,
- l'exploration de paysages naturels,
- la découverte du patrimoine local,
- et des temps d'observation et d'échange.

Elle vise à développer la curiosité des jeunes et leur ouverture à l'environnement naturel et culturel.

Temps de vie collective et veillées

Des temps réguliers seront organisés tout au long du séjour :

- jeux collectifs,
- activités ludiques,
- débats ou discussions encadrées,
- veillées à thème.

Ces moments sont essentiels pour renforcer la cohésion du groupe, favoriser l'expression des jeunes et créer une dynamique collective positive.

Un dernier jour adapté aux âges

Le dernier jour du séjour sera organisé de manière différenciée selon les âges :

- **Pour les adolescents** : un temps de liberté encadré sera proposé afin de favoriser l'autonomie, la prise de décision et la gestion responsable du temps.
- **Pour les plus jeunes** : des activités encadrées et sécurisantes seront mises en place afin de maintenir un cadre rassurant tout en clôturant le séjour de manière positive.

Une construction évolutive avec les jeunes

Au-delà du programme prévisionnel, les activités pourront être ajustées en fonction :

- des envies exprimées par les jeunes,
- des conditions météorologiques,
- de la dynamique du groupe,
- et des opportunités sur place.

Cette flexibilité permet de rendre le séjour vivant, participatif et adapté aux besoins réels des participants.

● 8. Équipe encadrante

L'équipe encadrante joue un rôle central dans la réussite du séjour. Elle garantit à la fois la sécurité des jeunes, la qualité pédagogique des actions menées et la cohérence du projet global. Elle s'inscrit dans une démarche d'accompagnement bienveillant, éducatif et structurant.

Une équipe pluridisciplinaire et complémentaire

L'équipe est composée de professionnels et d'animateurs en formation, ce qui permet une complémentarité des expériences, des compétences et des niveaux de responsabilité :

- **Une animatrice diplômée BPJEPS Loisirs Tous Publics**, assurant un rôle de référence pédagogique et d'encadrement. (Directrice du séjour)
- **Deux animatrices diplômées BAFA**, dont une qui intervient depuis 1 an sur l'accueil de loisirs et une autre avec des expériences d'animation dans d'autres structures.

- **Une animatrice non diplômée**, apportant un soutien à l'équipe et participant à la dynamique collective du groupe d'animation. Mais avec une expérience significative auprès des enfants et des jeunes. Elle intervient depuis 2 ans en renfort sur le secteur enfance/jeunesse.

Cette diversité permet un enrichissement mutuel et une dynamique de travail formatrice pour l'ensemble de l'équipe.

Les rôles et missions de l'équipe

L'équipe d'encadrement assure plusieurs missions essentielles tout au long du séjour :

- **Garantir la sécurité physique, morale et affective des jeunes**, en veillant à un cadre protecteur et adapté.
- **Accompagner les jeunes dans leur vie quotidienne**, en favorisant leur autonomie et leur participation.
- **Mettre en œuvre un cadre éducatif structurant et bienveillant**, propice au développement personnel et collectif.
- **Encourager la participation et l'expression des jeunes**, notamment dans les temps de décision collective.
- **Veiller au respect du cadre réglementaire**, des règles de vie et du fonctionnement du séjour.

Chaque membre de l'équipe contribue à ces missions dans une logique de coopération et de complémentarité.

Un travail d'équipe indispensable

Le bon déroulement du séjour repose sur un travail d'équipe solide et régulier. Des temps de réunion seront organisés :

- en amont du séjour pour préparer les objectifs et l'organisation,
- pendant le séjour pour ajuster les actions et analyser la dynamique du groupe,
- et en fin de séjour pour réaliser un bilan global.

Ces temps permettent d'assurer une cohérence éducative, une communication fluide et une adaptation constante aux besoins des jeunes.

Une posture éducative commune

L'équipe adopte une posture commune basée sur :

- la bienveillance,
- l'écoute active,

- la disponibilité,
- et la cohérence dans les règles et les attitudes.

L'objectif est de créer un cadre sécurisant dans lequel les jeunes peuvent évoluer librement tout en étant accompagnés de manière structurée et éducative.

● 9. Budget prévisionnel

Le budget du séjour a été construit dans une logique de cohérence globale et d'équilibre financier, afin de garantir la faisabilité du projet tout en restant accessible aux familles. Il prend en compte l'ensemble des dépenses nécessaires au bon déroulement du séjour ainsi que les différents cofinancements possibles.

Dépenses prévues

Les principales dépenses liées à l'organisation du séjour sont les suivantes :

- **Hébergement** : prise en charge du logement du groupe pendant toute la durée du séjour, incluant les frais de location et les éventuelles charges associées.
- **Transport** : organisation des trajets aller-retour ainsi que des déplacements sur place (minibus)
- **Alimentation** : achat des denrées alimentaires nécessaires à la préparation des repas sur toute la durée du séjour.
- **Activités et entrées sur sites** : frais liés aux visites, notamment les journées au Zoo de Peaugres, à la plage et aux activités de découverte de l'Ardèche.
- **Matériel pédagogique et logistique** : achat ou location de matériel nécessaire au bon déroulement des activités et de la vie quotidienne (jeux, matériel de cuisine, consommables, etc.).

L'ensemble de ces postes permet d'assurer un séjour complet, sécurisé et adapté aux objectifs éducatifs fixés.

Participation des familles

Une participation financière sera demandée aux familles. Celle-ci sera calculée en fonction du **quotient familial**, afin de garantir une accessibilité équitable au séjour.

Ce principe de modulation permet :

- de réduire les inégalités d'accès aux vacances,
- de favoriser la mixité sociale au sein du groupe,
- et de permettre à un maximum de jeunes de bénéficier du projet.

L'objectif est de ne pas exclure les familles les plus modestes tout en assurant une contribution adaptée aux ressources de chacun.

Aides financières et cofinancements

Afin de réduire le coût global du séjour pour les familles, plusieurs partenaires institutionnels seront sollicités pour contribuer au financement du projet :

- **La CAF (Caisse d'Allocations Familiales)**, dans le cadre de ses dispositifs d'aide aux vacances et aux séjours collectifs pour les jeunes.
- **Le Département**, à travers ses dispositifs de soutien aux projets éducatifs et à la jeunesse.

Ces aides permettent de renforcer la viabilité financière du projet tout en garantissant son accessibilité au plus grand nombre.

Une logique d'équilibre et d'accessibilité

La construction du budget repose sur une volonté forte : permettre à tous les jeunes de participer au séjour, sans que la dimension financière soit un frein.

L'ensemble du montage financier vise donc à :

- assurer la qualité des prestations proposées,
- maîtriser les coûts,
- et garantir l'équité d'accès au séjour.

Nos partenaires



● 10. Dimension sociale et éducative

Ce séjour s'inscrit pleinement dans les missions d'un centre social, en portant une forte dimension éducative, sociale et territoriale.

Lutter contre les inégalités d'accès aux loisirs et aux vacances

Ce projet répond à un enjeu majeur : celui de l'accès aux vacances pour tous. De nombreux jeunes peuvent rencontrer des freins économiques, sociaux ou organisationnels qui limitent leurs départs en séjour collectif.

En proposant ce séjour, l'objectif est de :

- réduire les inégalités d'accès aux loisirs,
- permettre à tous les jeunes de vivre une expérience de vacances,
- et favoriser leur ouverture à de nouveaux environnements.

Ce temps de séjour constitue ainsi une véritable opportunité d'émancipation et de découverte.

Renforcer le lien social sur le territoire

Au-delà du séjour lui-même, le projet contribue à renforcer le lien social à l'échelle du territoire de la Chautagne. Il participe à la dynamique locale en proposant une action collective qui rassemble les jeunes autour d'une expérience commune.

Il permet également de :

- valoriser les actions éducatives locales,
- renforcer les liens entre les familles et la structure,
- et créer une continuité éducative entre les différentes actions du centre social.

Développer l'autonomie et la citoyenneté

Le séjour constitue un espace privilégié pour travailler des compétences essentielles à la vie en société. À travers les activités, la vie quotidienne et les temps de décision collective, les jeunes sont amenés à :

- développer leur autonomie,
- apprendre à prendre des responsabilités,
- s'exprimer et donner leur avis,
- respecter les règles de vie collective,
- et s'impliquer dans un projet commun.

Ces apprentissages contribuent à leur construction en tant que futurs citoyens responsables et engagés.

Une première expérience de vie collective hors du cadre familial

Pour de nombreux jeunes, ce séjour représente une première expérience de départ sans les parents. Cette étape est importante dans leur développement personnel.

Elle leur permet de :

- gagner en confiance en eux,
- apprendre à gérer le quotidien de manière autonome,
- s'adapter à un nouveau cadre de vie,
- et renforcer leurs compétences sociales.

L'équipe d'animation accompagne cette transition afin qu'elle se fasse de manière progressive, sécurisée et positive.

● 11. Évaluation du projet

L'évaluation du séjour constitue une étape essentielle du projet. Elle permet de mesurer la pertinence des actions mises en place, d'analyser leur impact sur les jeunes et d'identifier des pistes d'amélioration pour les futurs séjours. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue de la qualité éducative.

Une évaluation multi-acteurs

L'évaluation repose sur plusieurs points de vue afin d'obtenir une analyse globale et objective du séjour :

Évaluation avec les jeunes

Des temps d'échange seront organisés avec les jeunes en fin de séjour afin de recueillir leur ressenti. Ces bilans permettront de :

- exprimer leur satisfaction globale,
- identifier les moments forts du séjour,
- mettre en avant les points positifs,
- et proposer des pistes d'amélioration.

Ces temps favorisent également l'expression des jeunes et leur prise de recul sur leur expérience vécue.

Retour des familles

Les familles seront également sollicitées afin de recueillir leur perception du séjour. Leur retour permettra notamment d'observer :

- l'évolution des jeunes au retour du séjour,
- leur niveau de satisfaction,
- et les éventuels effets du séjour sur leur comportement ou leur autonomie.

Cette dimension est importante pour évaluer l'impact éducatif du projet au-delà du cadre du séjour.

Analyse de l'équipe encadrante

L'équipe d'animation réalisera un bilan interne afin d'analyser le déroulement du séjour. Cette analyse portera sur :

- la dynamique de groupe,
- l'organisation globale,
- la pertinence des activités proposées,
- la gestion de la vie quotidienne,
- et l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Ce travail collectif permet de prendre du recul sur les pratiques professionnelles et d'identifier les points d'amélioration.

Des outils d'évaluation variés

Différents outils pourront être utilisés pour faciliter l'évaluation :

- temps de parole collectifs avec les jeunes,
- questionnaires de satisfaction simples et adaptés,
- réunions de bilan de l'équipe d'animation,
- observations tout au long du séjour.

Ces outils permettent de croiser les points de vue et d'obtenir une vision complète du séjour.

Une démarche d'amélioration continue

L'objectif principal de cette évaluation est d'alimenter les futurs projets. Les éléments recueillis permettront :

- d'ajuster les modalités d'organisation,
- d'améliorer les contenus d'activités,
- de renforcer la qualité de l'accompagnement,
- et d'adapter encore davantage le séjour aux besoins des jeunes.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de progression continue, au service de la qualité éducative et du bien-être des participants.

Conclusion générale

Ce séjour en Ardèche s'inscrit dans une démarche éducative globale visant à proposer aux jeunes une expérience de vacances collective à la fois enrichissante, structurante et accessible. Au-delà du simple temps de loisirs, il constitue un véritable support d'apprentissage autour de l'autonomie, de la vie en collectivité et de l'ouverture aux autres.

À travers les différents objectifs pédagogiques, ce projet met en avant des valeurs fondamentales telles que la mixité sociale, la solidarité, la participation des jeunes et l'inclusion. L'organisation du séjour, pensée de manière progressive et adaptée, permet à chacun de trouver sa place et de s'impliquer activement dans la vie du groupe.

La diversité des activités proposées, associée à une participation des jeunes dans les choix et l'organisation, favorise leur engagement et leur motivation. La vie quotidienne, quant à elle, constitue un véritable levier éducatif permettant de développer des compétences essentielles comme l'autonomie, la responsabilité et le vivre ensemble.

L'équipe encadrante joue un rôle central dans la réussite du projet, en garantissant un cadre sécurisant, bienveillant et structurant, tout en accompagnant les jeunes dans leurs apprentissages et leurs expériences.

Enfin, ce séjour représente une expérience marquante dans le parcours des jeunes, notamment pour ceux vivant une première expérience de départ. Il contribue à leur épanouissement personnel, au développement de leur confiance en eux et à leur ouverture sur le monde.

Ainsi, ce projet dépasse le cadre des vacances pour s'inscrire pleinement dans une dynamique éducative et sociale, au service du développement des jeunes et du renforcement du lien social sur le territoire.

TARIF SÉJOUR

— selon quotient familial —

 QF < 1000	 QF < 2000	 QF > 2000
270 €	300 €	330 €

= SÉJOUR AU =
DOMAINE DU GRAND MURIER
GOLA (ARDÈCHE)

8-17
ANS

13 AU 17 JUILLET

LUNDI - 13 JUILLET

-  ARRIVÉE • INSTALLATION
-  JEUX & DÉCOUVERTE
-  VEILLÉE



MARDI - 14 JUILLET

SAFARI DE PEUGRES - JOUR 1

-  SAFARI VOITURE • PARC À PIED



MERCREDI - 15 JUILLET

SAFARI DE PEUGRES - JOUR 2

-  SPECTÂCLES • DÉFIS • QUIZ ANIMAUX



JEUDI - 16 JUILLET


JOURNÉE AU LAC DE DEVESSET

-  BAINADE • PLAGES • JEUX




VENDREDI - 17 JUILLET


BALADE À MONTMIANDON / ANNONAY

-  VUE • GLACE • DÉPART APRÈS REPAS !



 4 NUITS

 5 JOURS

 NATURE • FUN • AVENTURE

UNE SEMAINE POUR PROFITER,
S'AMUSER & CRÉER DES **SOUVENIRS !**



Tableaux des présences Juillet 2026

NOM de l'enfant :

PRENOM de l'enfant :

AGE :

Merci de cocher les jours ou demi-journée de présence de l'enfant

Semaine 1 du 6 au 10 juillet 2026					
	Lundi 6	Mardi 7	Mercredi 8	Jeudi 9	Vendredi 10
Journée					
Matin					
Matin avec repas					
Après midi					
Après-midi avec repas					

Pour la semaine suivante Merci de cocher à la journée ou demi journée ou Séjour pour les enfants à partir de 8 ans. **ATTENTION pour le séjour les places sont limitées.**

Semaine 2 du 13 au 17 juillet					
	Lundi 13	Mardi 14	Mercredi 15	Jeudi 16	Vendredi 17
Journée					
Matin					
Matin avec repas					
Après midi					
Après-midi avec repas					
SEJOUR (à partir de 8 ans)					

Semaine 3 du 20 au 24 juillet 2026					
	Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24
Journée					
Matin					
Matin avec repas					
Après midi					
Après-midi avec repas					

Semaine 4 du 27 au 31 juillet 2026					
	Lundi 27	Mardi 28	Mercredi 29	Jeudi 30	Vendredi 31
Journée					
Matin					
Matin avec repas					
Après midi					
Après-midi avec repas					

Tableaux des présences Août 2026

NOM de l'enfant :

PRENOM de l'enfant :

AGE :

Merci de cocher les jours ou demi-journée de présence de l'enfant

Semaine 5 du 3 au 7 aout 2026					
	Lundi 3	Mardi 4	Mercredi 5	Jeudi 6	Vendredi 7
Journée	Fermeture				
Matin					
Matin avec repas					
Après midi					
Après-midi avec repas					

Semaine 6 du 10 au 14 aout 2025					
	Lundi 10	Mardi 11	Mercredi 12	Jeudi 13	Vendredi 14
Journée	Fermeture				
Matin					
Matin avec repas					
Après midi					
Après-midi avec repas					

Semaine 7 du 17 au 21 aout 2026					
	Lundi 17	Mardi 18	Mercredi 19	Jeudi 20	Vendredi 21
Journée					
Matin					
Matin avec repas					
Après midi					
Après-midi avec repas					

Semaine 8 du 24 au 28 aout 2026					
	Lundi 24	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28
Journée					
Matin					
Matin avec repas					
Après midi					
Après-midi avec repas					